

Espace à boiser.

O O

Emplacement

réservé (voir liste)

Limita de zone (voir règlement).

Prolonger.

** AC1 Servituda de protection monument classé. (voir Liste).

Droit de préemption

Urbain créé par

D. C.M du 23.05.89

DC.M du 19.01.1989

modifié par DCM. du 23.05.119

.. Z.A.D créée par AP de

ta: pour les zones NC et ND rs agglomération voir plan-1/5000e

644250

644500